



**Comité des finances**

17<sup>e</sup> réunion

28 mars 2011 (14h30)

Londres, Royaume-Uni

**Ordre du jour provisoire**

**Point**

**Document**

1. **Ordre du jour provisoire – à adopter** WP-Finance 87/11
2. **Président pour 2010/11** verbal  

Le Comité des finances élira son président pour 2010/11.
3. **Rapport sur la réunion des 20 et 22 septembre 2010 – à approuver** WP-Finance 86/10
4. **État des finances – à noter** à venir  

Un rapport sur l'état des finances sera présenté.
5. **Comptes administratifs de l'Organisation pour l'exercice 2009/10 et rapport du vérificateur – à recommander pour approbation** à venir  

La Règle 62 du Règlement de l'Organisation dispose que le Directeur exécutif soumet au Conseil par l'intermédiaire du Comité exécutif les comptes de l'Organisation et le rapport du vérificateur, aux termes de l'Article 27 de l'Accord.
6. **Locaux** WP-Finance 85/10  

Le Directeur exécutif par intérim fera rapport sur les négociations avec le propriétaire. Le Conseil examinera la question des locaux à sa 106<sup>e</sup> session.

**7. Projet de budget administratif pour l'exercice 2011/12 – à examiner** à venir

Le Comité examinera le projet de budget administratif pour l'exercice 2011/12 et un récapitulatif de l'analyse des coûts.

**8. Barème des traitements, prime de connaissances linguistiques et base des contributions au Fonds de prévoyance – à examiner et recommander pour approbation** à venir

Un document contenant une proposition de révision du barème des traitements, de la prime de connaissances linguistiques et de la base des contributions au Fonds de prévoyance pour le personnel des services généraux, un document contenant une proposition de révision du barème des traitements du personnel des services organiques et des fonctionnaires hors classe de même qu'un document proposant d'apporter des modifications à la méthode de calcul des contributions au Fonds de prévoyance pour le personnel des services organiques et des fonctionnaires hors classe seront diffusés.

**9. Arriérés de contributions – à examiner** à venir

Le Directeur exécutif par intérim fera rapport sur les progrès en matière de recouvrement des arriérés, y compris les contacts avec les Membres ayant des arriérés de longue date, et sur les propositions de remboursement. Un rapport sur la question de la participation aux projets et des pays ayant des arriérés de contributions sera diffusé.

**10. Banques – à examiner** à venir

La disposition 8.2 du Règlement financier de l'Organisation dispose que le Comité exécutif approuve les banques dans lesquelles sont déposés les fonds de l'Organisation. Un document contenant des propositions visant à augmenter le nombre des banques dans lesquelles l'OIC peut déposer des fonds, sera diffusé.

**11. Questions diverses** verbal

**12. Date de la prochaine réunion – à examiner** verbal

Le Comité examinera la date de sa prochaine réunion.